

# STAGE DHG – TRMD COLLEGE 62

« Préparation de la rentrée 2020 : (Re)prendre la main et la parole en CA »

Lieu	Établissement à préciser Arrageois
Date	MARDI 21 JANVIER 2020 9h00 à 17h00

*Accueil à partir de 8h45 pour débiter vers 9h30*

Comprendre et agir sur :

- la dotation horaire (DGH)
- la répartition des moyens d'enseignement (TRMD)

Les dotations des établissements scolaires arrivent dans nos établissements en janvier ; elles conditionnent les choix pédagogiques et les créations et suppressions de postes pour l'année suivante.

- ▶ Comment peser sur le Conseil d'administration pour faire entendre la voix des personnels ?
- ▶ Comment agir avec les collègues en toute transparence et organiser la mobilisation en cas de suppressions ou de compléments de service ?

Il est essentiel que dans tous les CA, les élus maîtrisent le fonctionnement de ces documents et soient prêts à intervenir pour dénoncer l'insuffisance des dotations ou les choix de répartition présentés par les chefs d'établissement ou pour faire des contre-propositions.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours, N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ce stage : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage, soit le 20 décembre (modèle à compléter).

Inscription :



[lille.snes.edu/](http://lille.snes.edu/) Rubrique : Stages syndicaux



03 20 06 77 41



[s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu)